

Paroisse saint Joseph du Born

1, rue de Galand

40200 – Mimizan

Mimizan le 14 septembre 2020

Chers parents,

La rentrée scolaire est terminée et nous vous proposons de penser à la rentrée catéchétique de votre enfant ! Beaucoup de questions surgissent comme celles-ci.

1 = Qu'est-ce que le catéchisme lui apportera ?

Avec le judo, la danse, le piano, ...etc., les enfants sont parfois débordés, mais éduquer un enfant exige que l'on fasse des choix. Toutes les activités n'ont pas la même valeur éducative. Le catéchisme n'est pas une activité comme les autres. C'est un lieu où ils peuvent être eux-mêmes, faire un lien entre tout ce qu'ils vivent et parler de questions qu'ils n'ont pas l'occasion d'aborder ailleurs.

Faire pour son enfant l'inscription au catéchisme est une obligation pour une famille chrétienne. La catéchèse l'aide à se structurer, à construire sa personnalité dans l'expérience de sa vie d'enfant et cela non à partir d'une morale abstraite "il faut faire ceci, ne pas faire cela", mais avant tout selon l'exemple vivant de Jésus. Faire l'inscription au catéchisme, c'est lui donner l'occasion de réfléchir aux questions qu'il peut se poser sur lui-même, le monde et Dieu et sur le sens qu'il peut donner à sa vie.

La participation à une communauté chrétienne lui donne la chance de vivre une communauté non basée sur la concurrence et la rivalité, mais sur des valeurs de partage et d'entraide. Le catéchisme apporte beaucoup sur le plan éducatif, mais son objectif est d'abord l'éveil et l'approfondissement de la foi : on apprend à connaître Jésus et à l'aimer, on découvre comment prier Dieu.

2. Les parents peuvent-ils ne pas inscrire leurs enfants au catéchisme ?

Certains parents ne veulent pas faire l'inscription au catéchisme pour que leurs enfants aient la liberté de choisir leur religion. - En fait, **on ne peut choisir qu'en connaissance de cause**. Si on ne donne pas à l'enfant une éducation religieuse, il est dans des conditions de liberté illusoires. C'est au moment de sa profession de foi qu'il pourra faire un choix personnel. La liberté est plus grande quand on connaît que lorsque l'on ne connaît pas.

3. Les parents doivent-ils laisser à leurs enfants la liberté d'y aller s'ils en ont envie ?

Certains parents pensent qu'il ne faut pas forcer leurs enfants parce que ce ne serait pas éducatif et que cela pourrait les dégoûter. Il est sûr que l'attitude des parents doit être différente à la période de l'enfance et à celle de l'adolescence. Pour les enfants, ce sont les parents qui décident ce qui est bon pour eux. Ils ne peuvent pas abandonner les enfants à leur fantaisie quand il s'agit de choses importantes. Mais il ne suffit pas d'imposer quelque chose aux enfants, il faut les suivre et les soutenir. Il arrive que dans certains cas il ne faille pas imposer à un enfant d'y aller s'il est bloqué sur ce point. On peut en parler au prêtre de la paroisse (Père Christian COUCOURRON, 0683392653), essayer de comprendre les raisons de son blocage et attendre que cela aille mieux.

4. Comment inscrire son enfant au catéchisme ?

Pour inscrire son enfant au catéchisme, il faut

aller au secrétariat de la paroisse (1, rue de Galand-Mimizan ; 0558090031)

ou

aller sur le site de la paroisse : <https://born.diocese40.fr>

5. A qui s'adresse le catéchisme et à quel âge commence-t-il ?

Le catéchisme s'adresse à des enfants scolarisés à l'école primaire. Il commence, dans notre paroisse, au niveau de la classe du CE1. Même si l'enfant est plus grand, il ne faut pas hésiter à l'inscrire. Si l'enfant est déjà au collège, il faut l'inscrire à l'aumônerie des collèges.

6. Un enfant non baptisé peut-il y participer ?

Oui, bien sûr, et de plus en plus d'enfants sont dans cette situation. Au cours des années, s'il le désire, l'enfant pourra demander le baptême. Avec l'accord de ses parents, il suivra une **préparation en plusieurs étapes, puis, au bout d'environ deux ans, il recevra le baptême.**

Nous vous laissons, dans le couple, répondre à ces questions et vous souhaitons un généreux partage pour le bien de votre enfant.

Père Christian COUCOURRON

1, rue de Galand

40200- Mimizan

0683392653